

Les enseignements de spécialité

En terminale, l'élève choisit un « enseignement de spécialité » dont l'objectif est de préparer au mieux l'entrée en formation supérieure.

Plusieurs enseignements de spécialités sont proposés pour chaque série.

Terminale L	Terminale ES	Terminale S
Latin ou Grec	Mathématiques	Mathématiques
LV3	Sciences Economiques et sociales	Physique-Chimie
Droit et grands enjeux du monde contemporain	Economie approfondie	SVT
Mathématiques		Informatique et science du numérique

En Terminale L

LV3 (3h. hebdo, à partir de la classe de 1^{ère})

Cette spécialité est ouverte aux élèves ayant commencé une 3^{ème} LV en 2^{nde} ou en 4^{ème}.

Le niveau demandé aux élèves pour les épreuves de Bac est le niveau C1.

Le BO du 30 septembre 2010 précise que cet enseignement doit permettre à l'élève d'intensifier sa pratique des langues, tout particulièrement à l'oral.

Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h hebdo)

Cet enseignement a d'abord pour objectif de **sensibiliser les élèves au droit** à travers les grands enjeux du monde contemporain. Le programme se présente bien comme une **initiation au droit**. Il comprend trois parties : "Les instruments du droit", "Les sujets du droit" et "L'organisation du droit".

Mathématiques (4 h. hebdo)

Le programme de la spécialité Mathématiques est identique en Terminale L et en terminale ES. (Étude de fonctions, continuité, convexité, fonctions exponentielles et logarithmes, primitives et intégration ainsi que suites et probabilités).

Cette spécialité est obligatoire pour les élèves de section internationale.

L'épreuve de Mathématiques en spécialité (coefficient 4) est une épreuve de quatre exercices pendant 3 heures.

En Terminale ES

Mathématiques (1h30 hebdo)

Au programme : matrices et graphes, interpolation polynomiale et suites. Ces thèmes sont traités en cours via des exemples concrets tels que la gestion de flux, les échanges interindustriels, la recherche de minimisation, l'étude de phénomènes évolutifs...

Economie approfondie (1h30 hebdo)

Les enseignements portent sur les enjeux contemporains liés aux mutations structurelles de l'économie mondiale et se divisent en 3 parties : économie et démographie, stratégies d'entreprise et politique de concurrence dans une économie globalisée et enfin, instabilité financière et régulation.

Sciences sociales et politiques (1h30 hebdo)

Les enseignements portent sur la vie politique contemporaine en France et en Europe et se divisent en 3 parties : le système politique démocratique, la participation politique et l'ordre politique européen.

En Terminale S

Physique-Chimie (2 h. hebdo)

L'enseignement de spécialité de physique- chimie prépare l'élève à une poursuite d'études scientifiques (classes préparatoires, médecine, métiers de l'ingénierie, ...). Il lui permet d'affirmer sa maîtrise de la démarche scientifique ainsi que celle des pratiques expérimentales.

L'élève est ainsi amené à développer trois activités essentielles chez un scientifique :

- la pratique expérimentale ;
- l'analyse et la synthèse de documents scientifiques ;
- la résolution de problèmes scientifiques.

SVT (2 h. hebdo)

L'enseignement de spécialité en Sciences de la Vie et de la Terre prépare non seulement l'élève à poursuivre des études dans le domaine scientifique en renforçant ses connaissances, mais ouvre également son esprit à l'environnement qui l'entoure.

Cet enseignement concret permet de développer une démarche d'investigation plus poussée (observation, approche expérimentale importante) lui permettant d'acquérir plus d'initiative et d'autonomie.

Mathématiques (2 h. hebdo)

L'enseignement de spécialité en mathématiques s'appuie sur la résolution de problèmes divers issus des préoccupations actuelles des scientifiques.

Informatique et Science du Numérique (2 h. hebdo)

Au programme, la création de pages web dynamiques en PHP, des mini-projets de réalisation d'un jeu ou de traitement d'images.